



# LA COP30 EN BREF

LES NÉGOS À DISTANCE

ÉDITION 4 | 20-21-22 NOVEMBRE

La COP30 **s'est conclue ce samedi soir** à Belém, à l'issue de négociations prolongées d'une journée. Les discussions des dernières heures du sommet se sont concentrées sur trois points de la décision du *Global Mutirão* : la suite des contributions déterminées au niveau national (CDN), le financement de l'adaptation et les liens avec le commerce.

Des **gains importants et nécessaires** ont été réalisés sur la transition juste et le genre, mais **l'absence d'une véritable trajectoire sur la sortie des énergies fossiles et le resserrement de l'écart entourant l'ambition** entachent le bilan de cette COP.

## ACTUALITÉS ET GRANDES ANNONCES

### LE GLOBAL MUTIRÃO : UN SIGNAL POLITIQUE EN DEMI-TEINTE

Adopté en clôture de la COP30, le *Global Mutirão*, la décision-cadre de la présidence brésilienne, réaffirme l'importance de la mise en œuvre des CDN, d'une action climatique inclusive et équitable, fondée sur les droits humains, la science et la solidarité, ainsi que l'engagement des pays envers l'Accord de Paris.

Toutefois, le texte a été largement dilué au fil des négociations : il ne contient aucune mention explicite d'une sortie des énergies fossiles ; une omission qui en déçoit beaucoup. Le texte fait néanmoins deux fois référence aux conclusions du premier Bilan mondial, qui, elles, appelaient à une transition hors des énergies fossiles et à la fin de leurs subventions inefficaces.



Crédit photo : Elisabeth Fournier

### DERNIÈRE LIGNE DROITE : BLOCAGES ET DÉCISIONS EXPÉDITIVES

Lors de la plénière de clôture de la COP30, la séance a été suspendue pendant environ une heure. Plusieurs délégations, dont la Colombie, l'Uruguay, l'Argentine, le Panama, la Suisse, l'Union européenne (UE) et le Canada, ont pris la parole pour dénoncer un processus expéditif, estimant que leurs objections concernant l'adaptation ou encore la mention des fossiles n'avaient pas été prises en compte.

Une fois la séance reprise, le président de la COP a confirmé que les décisions avaient été adoptées, tout en exprimant ses regrets de ne pas avoir été informé des réserves exprimées, et s'est engagé à consigner ces objections.

### SOCIÉTÉ CIVILE : VOIX RETROUVÉES ET DÉFIS PERSISTANTS

Vendredi, la « Plénière du peuple » a rassemblé la société civile pour exprimer ses luttes, ses espoirs et ses revendications, notamment par la lecture de la Déclaration finale du Sommet des Peuples, à quelques heures de la fin prévue des négociations.

Les actions de mobilisation de la société civile, dont les communautés autochtones, ont été les plus importantes hors des murs d'une COP depuis 2021. Elles ont entre autres souligné les liens entre la crise climatique, la militarisation et le colonialisme, appelant à garantir les libertés de participation, de manifestation et d'information lors des futures COP.



## «ACTION AGENDA» ET RÉSULTATS

Enclenchée avant la COP30, le *Action Agenda*, une initiative basée sur l'action volontaire pour les acteurs non-Parties et issue du Partenariat de Marrakech, a été déployée par la présidence. Articulé autour de six axes thématiques, il vise à coordonner, mesurer, valoriser et amplifier les actions climatiques. Plusieurs résultats en ont émergé, dont :

- Un « Grenier des solutions » pour partager des actions climatiques reproductibles, avec 700 études de cas et 350 événements ;
- Un rehaussement de l'objectif d'investissement de 30% de l'*Alliance Utilities for Net Zero* (UNEZA) qui vise le déploiement des énergies renouvelables, des réseaux électriques et des solutions de stockage.



Crédit photo : Elisabeth Fournier

## AGENDAS DE NÉGOCIATION

### SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES

Malgré une forte mobilisation en faveur d'un plan de sortie des énergies fossiles, le texte final de la COP30 n'en fait aucune mention explicite. Plusieurs pays, dont Tuvalu, le Panama et le Chili, ont dénoncé l'effacement de la réalité scientifique et politique du texte. Une voie de passage proposée par la présidence consiste à développer une feuille de route à l'extérieur du cadre climatique de l'ONU, qui serait ensuite présentée à la COP31.

De plus, une coalition d'environ 90 pays – Nord et Sud confondus – s'est engagée à maintenir la pression, dans et hors de la CCNUCC. Cela témoigne d'un déplacement progressif de l'action climatique vers des coalitions volontaires, en dehors du cadre onusien.

### AMBITION ET MISE EN ŒUVRE

En réponse au premier Bilan mondial et aux appels pour une mise en œuvre renforcée de l'Accord de Paris, la décision-cadre lance la «Mission Belém vers 1,5 °C», qui appelle à renforcer la mise en œuvre des CDN et des Plans nationaux d'adaptation (PNA).

Le nouveau *Global Implementation Accelerator* (GIA), porté par la présidence, vise à soutenir cette dynamique, en lien avec les feuilles de route sur la transition hors des énergies fossiles et la déforestation hors de la CCNUCC.

Mais les canaux formels restent sous-outillés. Le Dialogue des Émirats arabes unis (UAE Dialogue), censé opérationnaliser le GST, demeure vague et divise toujours les Parties.

Le Mitigation Work Programme (MWP) est prolongé dans sa forme actuelle, sans nouveaux outils ni mandat renforcé, et sans ancrage clair dans les résultats du GST.

Si les signaux politiques sont là, la COP30 n'a pas doté les mécanismes existants de la force nécessaire pour générer les réductions d'émissions attendues d'ici 2030.



### QUOI SURVEILLER?

En conférence de presse vendredi, la Colombie a lancé une déclaration sur l'abandon des combustibles fossiles, soutenue par 24 pays, et a annoncé officiellement la tenue, en avril 2026, de la première conférence internationale sur leur sortie à Santa Marta, en partenariat avec les Pays-Bas. Ce sommet vise à doter les pays volontaires d'un cadre et de lignes directrices pour une transition juste et équitable hors des énergies fossiles, et qui inclut les gouvernements, les communautés autochtones et afrodescendantes, les scientifiques et la société civile.



## TRANSITION JUSTE

Les négociations sur la transition juste ont avancé lentement au cours de la COP, freinées par la suppression des références explicites aux combustibles fossiles, ainsi que par des divergences persistantes sur les moyens de mise en œuvre. La décision finale reconnaît officiellement les conclusions du Programme de travail sur la transition juste (JTWP) et crée le Mécanisme d'action de Belém (BAM), une avancée majeure portée par la société civile, qui établit pour la première fois un cadre formel au sein de la CCNUCC pour structurer, suivre et coordonner les efforts de transition juste.

Beaucoup de Parties ont salué la création du BAM, affirmant qu'il s'agit d'une avancée déterminante, ancrée dans les droits, l'équité et la participation, capable de structurer un appui réel aux trajectoires de transition juste. Le mécanisme vise à coordonner les efforts, partager les pratiques efficaces et faciliter l'accès au soutien technique et financier. Malgré l'absence d'engagements clairs sur les combustibles fossiles, la décision représente un progrès important et ouvre la voie à des avancées concrètes lors des prochaines sessions.

## ADAPTATION

Les négociations sur le Global Goal on Adaptation (GGA) ont mené à l'adoption des *Belém Adaptation Indicators*, qui serviront à soutenir la planification et le suivi de l'adaptation tout en intégrant les droits humains, l'équité, le genre et la participation. Toutefois, la réduction de 100 à 59 indicateurs a suscité de fortes critiques, la révision étant jugée confuse et trop rapide, ce qui fragilise la confiance envers cet outil pourtant prometteur.

La décision lance aussi la *Belém–Addis Vision on Adaptation*, un processus de deux ans pour orienter la mise en œuvre des indicateurs et mieux articuler l'architecture de l'adaptation. Mais les indicateurs restent non contraignants : les Parties ne sont qu'invitées à les intégrer dans leurs plans et les soutenir financièrement, limitant leur portée réelle. La décision ne fait que «prendre note» de l'appel à tripler le financement de l'adaptation d'ici 2035.

## FINANCE CLIMATIQUE

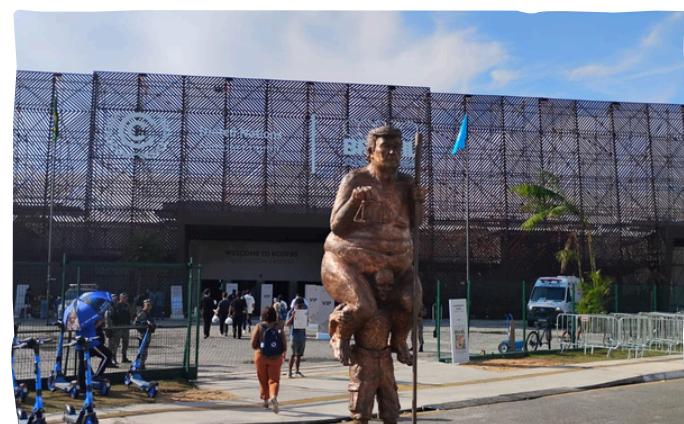
### L'article 9.1

L'article 9.1 de l'Accord de Paris figure dans plusieurs décisions de la COP30, mais on observe peu de progrès substantiels. Les pays en développement cherchaient à clarifier la portée de l'obligation de financement imposée aux pays développés, surtout après l'adoption du NCQG, qui doit leur permettre de compter sur des ressources privées. La décision sur le GGA réaffirme cette exigence, et celle sur l'article 9.5 indique que les informations prévisionnelles doivent porter sur le financement relevant de l'article 9.1.

Dans la décision du *Mutirão*, toutefois, le débat est dilué dans le cadre général de l'article 9, ce qui en réduit l'effet pratique. Un programme de travail est créé, mais la question centrale - « qui paie quoi, et combien » - est repoussée aux prochaines sessions.

### L'article 9.5

Les négociations sur l'article 9.5 ont renforcé la prévisibilité du financement climatique en confirmant l'obligation de communication sur une base biennale. Les Parties ont adopté un cadre d'information mieux structuré pour les prévisions de soutien financier, qui clarifie les attentes existantes sans introduire de grandes nouveautés, sauf l'ajout de l'obligation d'inclure des informations liées au NCQG. Enfin, la décision consolide le cycle de transparence en prévoyant une synthèse en 2026, un atelier en 2027 et une révision en 2029, assurant une architecture plus cohérente pour le suivi du financement annoncé.



Crédit photo : Elisabeth Fournier



## PERTES ET PRÉJUDICES

La décision sur la révision du Mécanisme international de Varsovie (WIM) a confirmé le maintien de son mandat actuel, tout en soulignant la nécessité d'accélérer l'assistance technique du *Santiago Network* et de renforcer la coordination entre les organes du dispositif. Les rapports annuels conjoints du WIM ont été pris en note sans modifications, repoussant à 2026 les discussions sur sa gouvernance.

Enfin, la décision relative au Fonds pour les pertes et préjudices confirme son entrée en opération, ouvre des appels à propositions, renforce les modalités d'accès direct et demande une stratégie de mobilisation des ressources en vue d'un premier cycle de reconstitution en 2027.

## LIENS NATURE ET CLIMAT

Se déroulant aux portes de l'Amazonie, la COP30 a accordé une forte visibilité aux enjeux de biodiversité, sans pour autant qu'il en ressorte quelque chose de tangible dans les textes. En effet, le *Global Mutirão* ne mentionne la déforestation qu'en préambule.

Néanmoins, le Brésil pilote une feuille de route mondiale pour contrer la déforestation d'ici 2030, hors du cadre de la CCNUCC. Le fonds *Tropical Forests Forever Facility (TFFF)* a gagné en traction avec 9 milliards de dollars américains ayant été annoncés.

Malgré un élan politique - dont une déclaration conjointe des présidences des trois conventions de Rio - les synergies climat-biodiversité et les systèmes alimentaires durables restent peu développés dans les négociations.



Crédit photo : Laurie Chartrand, @lauriechartrand

## GENRE

Adopté *in extremis* par la présidence brésilienne, le Plan d'action de Belém sur l'égalité des genres (GAP) est perçu comme une avancée majeure par de nombreuses organisations féministes et qui défendent la justice climatique.

Le plan d'action intègre plusieurs revendications clés portées depuis des années : reconnaissance des inégalités systémiques, participation pleine et équitable à la transition écologique, et accès aux financements, aux protections et aux opportunités climatiques pour toutes les femmes et les groupes marginalisés.

Son adoption, après des négociations tendues, reflète néanmoins la fragilité des acquis en matière de droits des femmes dans la CCNUCC. Le texte final n'inclut pas de langage explicite sur les droits humains, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ni la diversité de genre.

Il marque tout de même une avancée notable, puisqu'il reconnaît l'impact disproportionné des changements climatiques sur les femmes autochtones, afrodescendantes et en situation de handicap, ainsi que celles qui défendent l'environnement.

## À PROPOS DES NÉGOS EN BREF

Issu d'un partenariat entre les Dialogues pour le climat, la Chaire de recherche en diplomatie scientifique climatique et le Climatoscope 360, le bulletin « Les Négos en bref » contribue à rendre accessibles les négociations climatiques internationales auprès de la société civile québécoise.

Publié quatre fois durant la COP30, il est préparé par Elisabeth Fournier et Enéas Xavier, avec la contribution de la délégation étudiante de l'Université de Sherbrooke à la COP30 : Maury Beaudry, Xavier Bénard, Mathieu Bouchard-Racine, Adèle Catteau, Louis Lemay, France Pomminville et Sabrina Sabourin. Cette édition a aussi bénéficié de la contribution d'Andréanne Martel. L'intelligence artificielle est utilisée pour synthétiser l'information colligée. La révision est assurée par Andréanne Brazeau et Philippe Simard.